



## Assemblée communale extraordinaire du 14 juin 2018

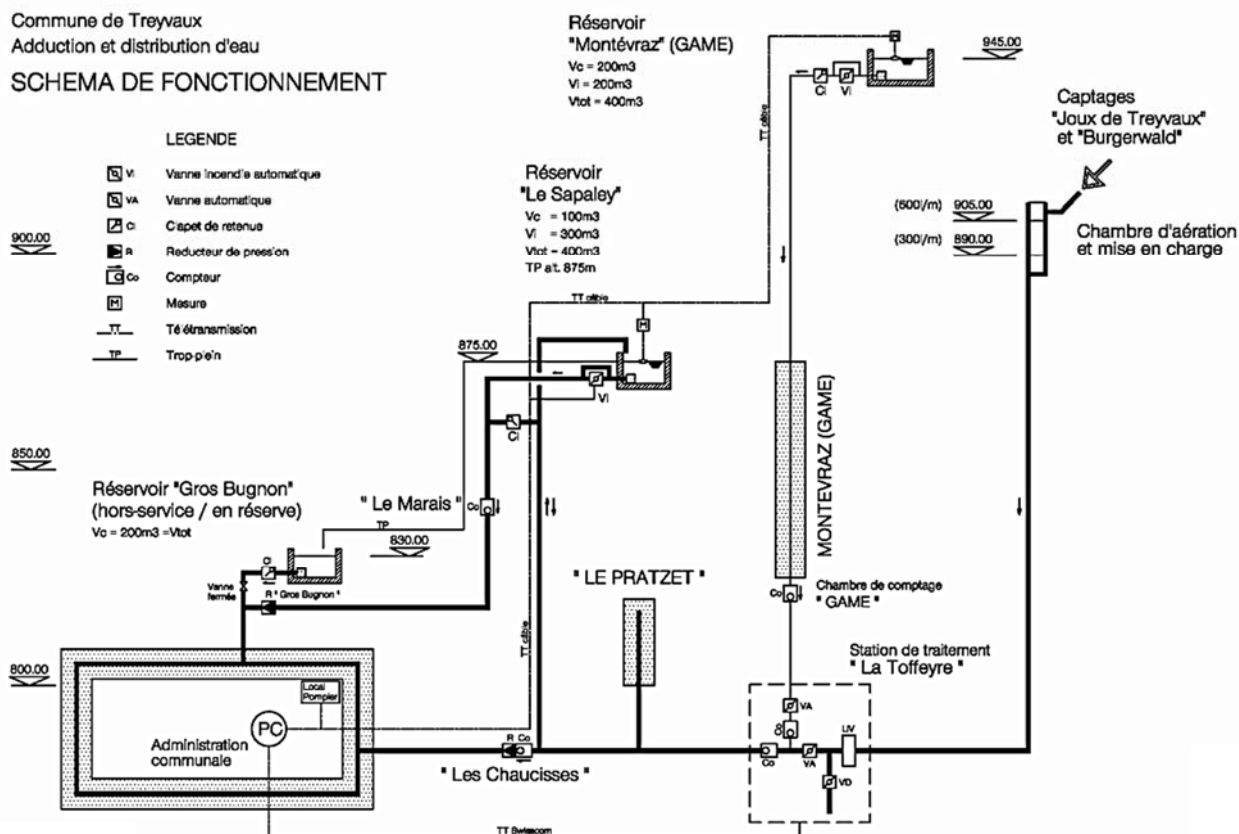
### Point 3

## Eau potable Remplacement du système de gestion et de contrôle

### 1. Introduction

Le système technique et informatique de la gestion du réseau d'eau potable date de la fin des années 1990. Il a été mis en œuvre lors du passage du traitement de l'eau potable par chlorage à celui du traitement par rayons ultra-violet.

En 2003, une modification importante de ce système de gestion a été réalisée lors du raccordement du réseau communal à celui du Groupement d'Adduction d'eau Le Mouret et Environ (GAME). Ce raccordement garantit une disponibilité d'une eau potable de qualité lors de fortes précipitations.



Comme le montre le schéma logique ci-avant, la gestion du réseau d'eau potable est complexe et nécessite un suivi en temps réel afin de prévenir toutes coupures de l'approvisionnement en eau et de pouvoir activer les différentes vannes de contrôle à distance en particulier lors d'un incendie.

## 2. Raisons du remplacement du système actuel

Aujourd'hui, une ligne louée analogique est utilisée pour la transmission des données entre la station de traitement de la Toffeyres, le réservoir du Sapalé et l'administration communale. Une ligne analogique est également utilisée entre la station de traitement de la Toffeyres et l'administration communale et une autre entre le GAME et la station de traitement de la Toffeyres.

Ainsi, l'ancienneté, voire la vétusté, des installations techniques actuelles et le fait que Swisscom abandonne ses lignes analogiques, qu'elles soient louées ou non, incitent le Conseil communal à prévoir rapidement le remplacement du système de gestion et de contrôle actuel.

## 3. Proposition de remplacement du système de gestion et de contrôle

Une offre pour le remplacement du système de gestion et de contrôle a été demandée à une entreprise spécialisée afin d'estimer le coût de ce remplacement.

Détail des coûts :

Equipements de la station de traitement de la Toffeyres	14'000
Equipements du réservoir du Sapalé	7'000
Local du feu	1'500
Gestion GAME	4'000
Mise en service	4'000
Matériel et logiciels	4'000
Divers et imprévus	2'640
Total	<u>37'140</u>
TVA	2'860
<b>Total TTC</b>	<b>40'000</b>

## 4. Financement

Le coût de 40'000 francs sera financé entièrement par les entrées courantes et/ou par la réserve "eau potable". Ainsi, aucun montant d'amortissement ou d'intérêt ne doit être prévu.

## 5. Propositions

### Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter le remplacement du système de gestion et de contrôle de l'adduction d'eau.

### Position de la Commission financière

En sa séance du 24 mai 2018, la Commission financière propose d'accepter le remplacement du système de gestion et de contrôle de l'adduction d'eau.